Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 43 (1905)
Heft: 37

Artikel: Azor et Mounoute : ménagerie en deux actes : [suite]
Autor: B.F.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-202646

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

43me ANNÉE. — N° 37. FONDÉ EN 1861 PAR LOUIS MONNET ET H. RENOU Samedi 16 septembre 1905.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1er janvier, 1er avril, 1er juillet et 1er octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

RÉDACTION, rue d'Etraz, 23 (1er étage).
ADMINISTRATION (abonnements, changements d'adresse, etc.), E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Le Jeûne fédéral.

Un bon vieux Vaudois, habitant un de nos beaux villages, me disait un jour à propos du Jeûne fédéral :

— Ce n'est plus un jeûne, c'est un « tire-bas ». ..

Vous connaissez sans doute la signification de ce mot « tire-bas » : une bombance, une festivité pour laquelle on met les petits plats dans les grands. Et, en disant cela, mon vieil ami semblait navré. Il se rappelait, non sans regrets, les jeûnes d'autrefois, dans nos montagnes, vrais jours de prières et de contrition. Dès l'aube, ces âmes simples prenaient à cœur de jeûner dans le sens presque absolu du mot. On mangeait, mais si peu et si mauvais, que l'abstinence complète eût peut-être été préférable.

Deux repas, un à midi, un le soir, et à ces deux repas, la *soupe fourrée*, rien de plus. Vous ignorez sans doute ce potage ou si vous en avez confectionné ce fut avec quelque bouillon bien gras, avec de l'emmenthal de bonne qualité et du pain blanc. Vous fites un mets délectable. Les montagnards des Alpes vaudoises ne l'entendent point ainsi. Dans une soupière, du pain bis coupé en tranches, du fromage maigre, de l'eau bouillante et du sel. Telle était la soupe fourrée, et ils ne se seraient pas permis d'y ajouter du beurre ou quelque condiment. D'aucuns même jeûnaient absolument et se privaient de toute nourriture, sauf de celle de l'âme.

Il y avait service le matin, service l'après-midi et, souvent encore, méditation le soir. Et ce n'étaient pas des sermons d'un quart d'heure, croyez-le bien. On entrait au temple à neuf heures du matin pour en sortir à midi. On y retournait à deux heures pour en ressortir à cinq. Entre temps, une assiette de soupe fourrée et voilà. Ceux qui venaient de loin et n'avaient pas possibilité de rentrer au logis de midi à deux heures, trouvaient à la cure, ou chez quelque parent, la soupe traditionnelle. D'autres, je l'ai dit, ne mangeaient rien et l'on vit plus d'une fois des jeunes filles éprouvées par le jeûne et fatiguées par les longues stations au temple, s'évanouir et nécessiter des soins.

Vous me direz, sans doute, que sanctifier ainsi cette fête religieuse frisait l'exagération et le fanatisme. Soit, mais entre l'exagération d'autrefois et le « tire bas » d'aujourd'hui, il y a une distance et des étapes qu'on eût pu ne pas franchir.

* * *

Naguère encore, les pintes fermaient le samedi soir, à quatre heures, jusqu'au lundi matin. Le jour du Jeûne était devenu ainsi le dimanche des pintiers, lesquels profitaient de ce repos pour se promener en famille, et comme il fallait sortir du pays pour boire un verre et casser une croûte, la Savoie bénéficiait de ce jour « réservé au culte et à la prière ». On traversait le lac pour boire et manger sur l'autre rive. La population vaudoise émigrait à St-Gingolph, à Meillerie, à Evian, à Thonon, et les Savoyards écoulaient un volumineux stock de gâteaux un peu moisis et de *penatsel* rébarbatif. C'était pour nos voisins translémaniques une riche aubaine.

Aujourd'hui, les mœurs religieuses sont devenues moins sévères Malgré la superbe proclamation du Conseil d'Etat et la lecture que nos ministres en font en chaire, un grand nombre de pintes restent ouvertes, et il n'est plus besoin d'aller « faire la bombe » de l'autre côté de l'eau. C'est plus commode, sans être beaucoup plus correct. Les Vaudois ont pensé qu'il était préférable de faire ici-même les traditionnels gâteaux aux pruneaux que les Savoyards préparaient huit jours à l'avance et qui les débitaient à tant le morceau. En principe, ils ont raison. Ils mangent frais et meilleur. Mais à ce gâteau, ne se bornent pas les estomacs. Le Jeûne d'autrefois est remplacé par un festin; on boulotte, on gibelotte, on sirote avec un entrain plus pantagruélique que religieux. Et si, d'aventure, quelqu'un s'évanouit, cette indisposition n'a pas pour cause l'abstinence et les longs séjours au temple. C'est une question d'indigestion, ni plus ni moins.

Il faut faire cependant une petite part aux choses divines. On va au culte du matin. La coutume n'a pas disparu qui accorde, en ce jour, au ministre, le droit de dire les quatre vérités à ses paroissiens et de taper sur les chapeaux empanachés de ses paroissiennes. Mais ils usent de cette licence avec calme et parcimonie, et les quelques allusions aux pompes et aux mondanités dangereuses, au luxe de l'époque, à l'amour de la parure et du luxe, à la surabondance des fêtes profanes, etc., etc., sont si gentiment présentées, que paroissiens et paroissiennes ne s'en émeuvent guère.

D'ailleurs, ils savent que quelquefois, M. le pasteur ne dédaigne ni le luxe, ni la parure, et que, sans doute, un excellent dîner mijote à son intention sur le potager de la cure. Ils ne l'en blâment pas, au contraire, et lui savent presque gré de ne pas exagérer l'abstinence et la piété en ce jour de contrition nationale.

— Où en serait-on, grand Dieu, s'il fallait tout prendre au pied de la lettre !

Ainsi se trouve vraiment justifiée la parole de mon vieil ami: « Ce n'est plus un jeûne, c'est un tire-bas ! »

LE PÈRE GRISE.

Gâterie. —Madame M*** se plaignait, l'autre jour, de son mari, à une voisine :

— Je ne sais pourtant pas pourquoi il ne vient presque jamais souper à la maison. Je lui prépare pourtant toujours de bons petits plats. Ainsi je lui avais acheté une côtelette d'agneau, la semaine passée ; je la lui ai réchauffée hier pour la cinquième fois. Croyez-vous qu'il n'a même pu venir pour la manger ! C'est dépitant !... dépitant !

Comment on punit. — Un maître d'école avait réprimandé trois fois, en vain, un écolier qui babillait pendant la leçon. Impatienté, il l'appelle auprès de lui.

— François, viens ici tout de suite et apporte ton livre de lecture... Ouvre-le à la page 45. . Lis-moi le premier alinéa .. Et bien maintenant, pour te punir de ton incessant babillage, tu vas m'apprendre trois fois par cœur — tu entends ! — le passage que tu viens de lire.

Azor et Mounoute.

MÉNAGERIE EN DEUX ACTES

ACTE II

SCÈNE PREMIÈRE

Jean-Louis et Colette. (*Ils entrent tout essoufflés dans le salon de Mme Olympe et déposent Azor et Mounoute sur des fauteuils.*)

JEAN-LOUIS. — (*Se jetant sur un siège et s'épongeant le front*). Quelle venette ! mes amis de Morges, quelle venette ! Nous étions dans le parc et nous nous mirions tous les quatre dans la grosse boule de verre, quand nous apercevons nos maîtresses..... Prrrt ! nous n'avons que le temps de nous baisser et de détaler à toutes jambes .. . Ouf ! je n'ai pas encore repris mon souffle !

COLETTE. — Le fait est que je croyais avoir le diable à mes trousses et que je filais si vite que tu ne pouvais pas me rattraper.

JEAN-LOUIS. — Parbleu, j'ai été empêché par un accident bien plus fâcheux que l'aventure de la boule de verre !

COLETTE. — Ciel ! quoi donc ?

JEAN-LOUIS. — Tu sais, ce gros sale barbet avec sa sébile aux dents et qui traîne une espèce d'aveugle ?

COLETTE. — Oui, va donc plus vite !

JEAN-LOUIS. — Plus vite, plus vite ! Je n'ai pas ta platine, moi. Donc ce chien, flairant Azor, se précipite sur moi. Et Azor de se démener comme un diable dans un bénitier, hurlant et faisant mine de sauter à la tête du barbet. Le mettre à terre, je n'osais, car il n'avait pas ses caoutchoucs. Plus je le serrais sous mon bras, plus il se trémoussait, tant et si bien que son collier en or glisse et tombe tout droit dans l'écuelle. L'affreux cabot de l'aveugle n'attendait sans doute que ce coup-là. Voyant sa sébile bien garnie, il détale, la queue en trompette.

COLETTE. — Tu t'es lancé à sa poursuite ?

JEAN-LOUIS. — Ah ! bien oui ! j'aurais voulu t'y voir ! Ses quatre pattes faisaient dix fois plus de chemin que les deux miennes. En deux bonds, il disparut au tournant du boulevard .. Que va dire Madame ? Un bijou comme ni toi ni moi ne serons jamais assez riches pour nous en payer un semblable !

COLETTE. — C'est une chienne de journée ! Mais, j'y pense, Mounoute ne peut souffrir son collier. L'autre jour, je le lui ai ôté pour le mettre un instant au cou d'Azor ; elle en a été si contente qu'en jouant avec lui, elle s'amusait à balancer le médaillon, à coup de patte..... Je m'en vais en parer de nouveau ton toutou.

(*Elle enlève le collier de Mounoute et le met à Azor*). Voilà qui est fait !

JEAN-LOUIS. — Mais que dira ta maîtresse en voyant Mounoute sans son collier ?

COLETTE. — Nous le saurons tout à l'heure... Mais, laisse-moi faire.

JEAN-LOUIS. — J'entends la voix de Mme de Piédebiche... Sauve qui peut !

(*Ils s'éloignent en emportant Mounoute et Azor.*)

SCÈNE II

Mme Olympe, Mlle Héloïse, puis Catherine.

(*Les deux dames arrivent chancelantes d'émotion. Mme Olympe conduit son amie vers un fauteuil; elle-même se laisse choir sur une chaise*).

Mme OLYMPE. — Héloïse, mon amour, ne vous évanouissez pas ; nous allons prendre un doigt de malaga. (*Au public*). Mon malaga est authentique : je le fais moi-même. Pas d'alcool. Un bâton de réglisse par bouteille, du sucre candi et de l'eau bien fraîche, trois fois filtrée. (*Elle prend un petit plateau avec un flacon et deux minuscules verres à liqueur, qu'elle remplit. Les deux dames sirotent la liqueur en fermant à demi les yeux*).

Mlle HÉLOÏSE. — Merci, bien chère, rien ne pouvait mieux nous remettre des émotions de la journée. Et dire que nous avions si bien commencé notre promenade, quand, après avoir acheté une concession mortuaire pour les petits amis, nous avons pénétré dans cet admirable champ du repos créé à l'intention des chers animaux que jusqu'ici on enfouissait ignominieusement, Dieu sait où !

Mme OLYMPE. — Il en a coûté un million et demi à celui qui a eu cette noble pensée. De tels bienfaiteurs devraient avoir leur statue sur une place publique !

Mlle HÉLOÏSE. — Avez-vous remarqué le mausolée du caniche de la comtesse Potocka ? On ne voit rien d'aussi riche au cimetière du Père Lachaise. Et ces allées, ces ombrages merveilleux !

Mme OLYMPE. — Pour moi, je n'oublierai pas cette colonne de marbre blanc avec son épitaphe si touchante : « Ci-gît Mirza, gardienne et joie de notre foyer durant quatorze ans et trois mois. — Au revoir. »

Mlle HÉLOÏSE. — Et la vieille duchesse de Becaleau accompagnant la dépouille mortelle de sa perruche ! Le valet de pied qui portait le pauvre petit corps dans un coffret d'ébène, et, derrière la grande dame, toute la domesticité en livrée de deuil !

Mme OLYMPE. — Oui, Mounoute et Azor reposeront un jour en bonne compagnie.

Mlle HÉLOÏSE. — Pourquoi, en sortant de ce lieu qui parle à l'âme avec tant d'éloquence, ai-je eu la sotte idée de vous proposer la traversée du parc de notre quartier ?

Mme OLYMPE. — Ne vous désolez pas, ma toute bonne. Nous ne pouvions prévoir, ni l'une ni l'autre, l'événement de la boule de verre.

Mlle HÉLOÏSE. — Vous m'en voyez encore toute tremblante et je me demande si j'aurai la force d'écrire la chose à M. Flammarion.

Mme OLYMPE. — Je le ferai pour vous, ma chère amie. Le récit, au reste, sera bref. Voici, si vous le voulez, ce que nous dirions : « Monsieur, mademoiselle de La Crapaudine et moi, nous traversions cet après-midi le parc Monceau. Arrivées au rond-point, nous apercevons, dans la grosse boule de verre dont on a eu l'idée baroque d'orner cet endroit, nous apercevons, à côté de notre image, les portraits très nets de notre chien Azor et de notre chatte Mounoute Or, nous avions laissé ces êtres à la maison, aux soins de domestiques de toute confiance. Nos vaines recherches, nos appels demeurés sans réponse disaient bien qu'ils ne se trouvaient pas dans le parc au moment où nous y passions. Vous comprendrez, monsieur, notre émoi en sachant que Mounoute et Azor nous sont attachés par les liens d'une affection comme il s'en rencontre peu entre les humains... ».

Mlle HÉLOÏSE. — Dites plutôt : « comme on n'en a jamais vu et comme on n'en verra jamais ! »

Mme OLYMPE. — Et pour terminer : « Ne pensez-vous pas, monsieur, qu'il y ait là un cas de télépathie, soit que, menacés de quelque grand danger, Azor et Mounoute aient pensé à leurs maîtresses de toute la ferveur de leur bonne petite âme, soit qu'ils aient peut-être péri subitement ? »

Mlle HÉLOÏSE — Grand Dieu ! mon sang se glace de nouveau !... Encore un peu de Malaga, pour l'amour du ciel ! (*Elle boit.*) ... Cela va mieux, merci.

Mme OLYMPE. — Vous l'avouerai-je, chère amie, ce que je redoute le plus, c'est d'apprendre la vérité par la bouche des domestiques. Aussi, ai-je reculé le plus possible leur interrogatoire. Mais il faut bien se résigner à les entendre, avant même d'envoyer notre lettre à M Flammarion. Hélas ! quel malheur vont-ils nous annoncer ! (*Elle sonne. Paraît Catherine.*)

CATHERINE. — Madame a sonné ?

Mme OLYMPE. (*Elle et Mlle Héloïse vont au-devant de Catherine.*) — Oui, ma bonne Catherine... Où donc est Azor ?

CATHERINE. — Avec Mounoute.

Mlle HÉLOÏSE. — Mais Mounoute, où est-elle, la chérie ?

CATHERINE — Avec Azor.

Mme OLYMPE. — Et où se trouvent-ils tous deux ?

CATHERINE. — Ensemble, pardi !

Mme OLYMPE. — Que vous êtes simple, ma pauvre Catherine ! Voyons, les deux petits amis sont-ils à la maison, oui ou non ?

CATHERINE. — Ça, je ne puis pas le jurer, car je ne les ai pas revus depuis ce matin.

Mlle HÉLOÏSE (*retombant dans son fauteuil*). — Je me sens mourir.

Mme OLYMPE. — Et Colette et Jean-Louis, que deviennent-ils ? Envoyez-les nous tout de suite.

CATHERINE. — Bien, Madame. (*Elle sort.*)

(*A suivre.*) Mme B. F.

Effet de recul. — Il y a une semaine, aux grandes manœuvres.

Deux bataillons ennemis étaient en présence et se fusillaient avec fureur.

Un soldat qui n'était pas très à son aise — un accident est si vite arrivé — se retire derrière ses camarades.

— Hé ! là, lui crie un officier, sur les rangs, et un peu vite ! Où allez-vous ?

— Eh bien, mon lieutenant, mon fusil repousse ; alors je me recule de quelques pas.

On ça connaît. — Un jeune homme de R *** s'en allait partir pour l'Amérique du sud.

— N'as-tu pas peur, Fréderi, lui dit une vieille voisine, d'aller dans ces pays d'Amérique, qui sont pleins de bêtes féroces ?

— Qu'é ça fait. On dit bien qu'y en a, mais elles sont rien méchantes.

En Bénichon.

Ha ! venez-y donc voir au pays de Fribourg,
Lorsque la mi-septembre, époque joviale,
En allongeant les nuits, vient abréger le jour
Et rependre à son clou la faux trop matinale.
Fier de sa grange pleine et de son bel argent,
Le brave laboureur relève enfin la tête ;
Les mains dans son gousset, il sourit en songeant
Qu'il est temps d'endosser ses beaux habits de fête,
Et d'esseyer un peu si cinq mois de labeur
N'ont pas trop engourdi son échine robuste ;
Si son gosier poudreux trouve quelque saveur,
Au jambon solennel, au clairet qu'il déguste.
Que c'est beau, que c'est bon (*bis,*)
Ha ! ha ! la bénichon.

Voyons la femme, à vous de vous lever matin !
Faut aller au marché, faut brasser la moutarde,
Et laver les lambris, polir les pots d'étain.
Quand ferez-vous au four ? Et les beignets ? Bavarde !
Je vous le dis, Gotton, si vous restez là-bas
Tout le jour à causer avec quelque voisine,
Nous aurons beau pester, nous n'en finirons pas.
Voyons ! qu'on bouge un peu ! Vite à votre cuisine.
Et pardine ! venez voir comme notre avant-toit
Est garni tout le long de toiles d'araignées !
C'est du propre cela ! C'est vergogneux, ma foi !
Faut qu'avant le dîner, elles soient balayées.
Que c'est beau, etc.

Holà hé ! notre belle, aidez-vous donc un peu.
Vous faut-il, par hasard, une semaine entière
Pour cirer vos souliers ? Attisez donc ce feu,
N'ayez peur de tremper vos doigts à la chaudière.
Depuis tantôt huit jours, ce n'est plus qu'au miroir
Que vous daignez sourire. Etes-vous assez belle ?
Que faites-vous là-haut, du matin jusqu'au soir ?
Vous ne rêvez, je crois, que danse et bagatelle !
Hé ! si vous devez plaire à quelque bon garçon,
Rubans et brimborions n'y feront pas grand'chose.
Prompte à la répartie, alerte au rigodon,
Voilà ce qu'aime un gars, et ma foi, c'est pour cause.
Que c'est beau, etc.

Le dimanche l'on dîne à gogo, Dieu merci !
Et puis les invités vous offrent la bouteille ;
Mais pour nous autres vieux, ce n'est que le mardi
Que l'attrait du plaisir nous pique et nous réveille.
La nôtre se trémousse en frappant du talon :
« Hé ! dites-donc, Colin ! si nous en faisions une ?
Tu pétillais jadis au son d'un violon,
Et puis il fait si beau danser au clair de lune ! »
A ce doux souvenir, comment donc résister ?
Ma foi ! vivent les vieux ! Et l'on part, et l'on saute !
L'on se met, entre amis, à boire, à rigoler ;
Mais Dieu ! le lendemain, Gotton, à qui la faute ?
Que c'est beau, etc.

Pour savoir. — Un propriétaire de Lavaux, bien connu, conduisit il y a trois ou quatre jours, à sa cave, quelques ouvriers qui avaient terminé un travail de réparation dans sa maison.

Le verre avait déjà fait une première tournée et le propriétaire ne s'était pas aperçu qu'il avait oublié un des ouvriers.

Il allait commencer le second tour, quand l'oublié s'avança timidement :

— Pardon, mossieu ***, si on me demande comment il est, qu'est-ce qu'y me faudra dire ?

C'est l'instant !

On nous écrit de E *** :

« Ayant dû rendre les derniers honneurs à un ami, au village de X ***, où l'habitude est de voir le corps du défunt avant de le descendre dans la fosse, le marguillier fait aussi un petit discours après celui de M. le pasteur. Voici en quelques mots ce qu'il dit :

— Messieurs les parents et amis qui veulent revoir le défunt qui est mort sont priés de s'approcher parce que je vais fermer la boît'...

Z.

Mariage singulier

Sous ce titre, nous lisons dans l'*Almanach de Lausanne* de 1755 :

« On apprend de Londres, du 10 juin 1753, qu'aux environs de cette capitale, une demoiselle de distinction et moyennée, ayant été renfermée sous la clef par son père, qui la voulait obligé d'épouser un ancien camarade d'école, riche et voisin du dit père ; mais comme cette fille était peu disposée à se prêter aux vues de son père, elle trouva le moyen de s'échapper de sa cage, s'en vint dans une hôtellerie de village près Southampton, puis demanda en particulier à l'hôtesse du logis, si elle ne connaissait aucun jeune garçon d'humeur à vouloir l'épouser. Après une risade telle que méritait une proposition de cette espèce, on envoya chercher un frater, qui tout pauvre qu'il était refusa l'aventurière.

Un *aprentif* à qui l'on eut recours après le refus du Barbier se trouva moins délicat, et